



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
David LAVERGNE
Téléphone : 04 42 99 10 28

david.lavergne@culture.gouv.fr

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Société du Canal de Provence et
d'aménagement de la région
provençale
Le Tholonet, CS 70064
13182 AIX-EN-PROVENCE cedex 5
A l'attention de Madame CHAUVIN

Aix en Provence le, 29 AVR. 2021

N° 2509

Objet : 84 – Oppède, Maubec – aménagement hydraulique - archéologie préventive.

Madame,

Vous m'avez interrogé, dans le cadre d'un projet d'aménagement hydraulique concernant les communes d'Oppède et Maubec, sur la sensibilité archéologique des secteurs concernés par le tracé des futurs ouvrages.

Au vu des indices en ma possession, les ouvrages en question ne paraissent pas de nature à compromettre la conservation de vestiges archéologiques reconnus. En conséquence, la DRAC n'envisage pas d'émettre de prescription particulière sur ce projet au titre de la réglementation sur l'archéologie préventive.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice régionale des Affaires Culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE